

Voici les informations pour votre communication :

1 TESTER L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE LOGEMENT

Rendez-vous sur www.heraultnumerique.fr

Après avoir vérifié que votre logement soit raccordable, contactez ensuite le fournisseur d'accès internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.

www.bouyguestelecom.fr	31 06
www.comcable.fr	09 69 360 120
www.coriolis.com	09 70 71 55 55
www.k-net.fr	09 72 350 350
www.kiwi-fibre.fr	09 80 50 12 12
www.lafibrevideofutur.com	01 86 56 56 56
www.nordnet.com	3420
www.orange.fr/portail	39 00
www.ozone.net	0 973 01 1000
www.blnt.fr/fith34/	04 27 86 86 33
www.sfr.fr	10 99

Plus d'infos sur les opérateurs commerciaux disponibles sur le réseau :

www.covage.com/fibre-herault-thd/operateurs

2 UN TECHNICIEN RACCORDE MON LOGEMENT À LA FIBRE

Conseil : conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service.

3 JE BRANCHE MA BOX ET MON OPÉRATEUR ACTIVE MA LIGNE

Je profite de mes nouveaux services !

Les liens utiles :

- Pour découvrir les usages de la fibre : <https://www.covage.com/fibre/la-fibre-pour-les-particuliers/>
- Pour tester l'éligibilité et découvrir le réseau : <http://numerique.herault.fr/>
- Pour répondre aux questions des particuliers : <https://www.covage.com/fibre-herault-thd/faq>
- Plus d'infos sur les opérateurs commerciaux disponibles sur : <https://www.covage.com/fibre-herault-thd/operateurs/>